

Introduction à la linguistique générale

Qu'est-ce que la linguistique ?

Le mot *linguistique* est composé du terme latin *lingue* qui signifie « langue » et du suffixe *tique* qui signifie « science ». La *linguistique* est donc l'étude scientifique du langage humain. La *linguistique* s'intéresse aux langages des animaux, qui se rapprochent le plus du langage humain tels celui des dauphins, des abeilles et des crapauds.

Qu'est-ce que le langage ?

Le *langage* est l'ensemble des signes vocaux et des différents moyens de communication tels que les gestes, les mimiques, les pleurs, le rire la peinture, le cinéma... Le *langage* est une composante universelle du comportement humain. Il existe un *langage humain* mais une diversité de *langues*. Il faut différencier les termes *langage* et *langue* qui renvoient à des concepts différents.

Quel est l'objet de la linguistique ?

La *linguistique* a pour objet l'étude du langage de manière générale mais elle étudie surtout le langage humain. La *linguistique générale* est une linguistique qui étudie les propriétés universelles, spécifiques du langage humain.

En quoi consiste la méthode linguistique ?

Sa méthode est essentiellement basée sur **l'observation** et la **description** des langues. Elle n'est ni prescriptive ni normative (elle ne porte pas de jugement de valeurs) de même qu'elle n'élabore pas de hiérarchie des langues. Du point de vue de la linguistique, toutes les langues se valent.

Quels sont les buts de la linguistique ?

La *linguistique* a pour but **de comprendre et d'étudier de manière scientifique le fonctionnement et les fonctions d'une langue donnée** ainsi que la place qu'occupe le langage dans la vie de l'homme. La linguistique étudie prioritairement les langues vivantes sans négliger pour autant les langues mortes telles que le latin, l'hébreu, le sanskrit...

Les différentes branches de la linguistique

La linguistique comprend plusieurs branches qui sont :

- La phonétique

La phonétique s'occupe de l'étude scientifique des sons du langage (p. b. r. k...). Elle étudie l'émission des sons (leur production), leur perception et leurs caractères physiques.

- La phonologie

Alors que la phonétique décrit le son dans sa création, la phonologie décrit le son par rapport à un autre

phonème. Elle étudie la valeur distinctive des sons (ce qui fait que deux sons sont différents) par exemple quelle est la différence entre /p/ et /b/ ?

- La morphosyntaxe

La morphologie traite de la forme des unités lexicales (genre, nombre, personne). La syntaxe étudie la fonction des mots au sein de la langue, la combinaison des termes à l'intérieur d'un énoncé. L'unité linguistique étant le morphème, nous parlerons de morphosyntaxe.

- La lexico-sémantique

La lexicologie s'occupe du lexique d'une langue ou d'un lexique particulier (lexique médical, lexique de l'astronomie...).

La sémantique étudie les rapports sémantiques des unités lexicales (synonymie, antonymie, homonymie...) dans le cadre d'un énoncé

Les universaux du langage

Le langage est universel mais il existe une multitude de langues. Les hommes sont une même espèce, ils vivent sur la même planète. De ce fait il existe une culture universelle et commune à tous les êtres humains (utilisation des mêmes objets tels que le téléphone, la télévision, la voiture...) parallèlement à des spécificités culturelles pour chaque peuple. La culture qu'elle soit universelle ou particulière est représentée dans la langue.

Les traits communs à toutes les langues sont appelés *les universaux du langage*. Ceux-ci ont été classés par Georges Mounin de la façon suivante :

- *Les universaux cosmogoniques*

Ils se composent de tous les éléments relatifs au cosmos tels que le froid et le chaud, la terre et le ciel, le jour et la nuit, l'eau et l'air...

- *Les universaux biologiques*

Ce sont les analogies physiologiques de l'homme. Ils recouvrent six champs linguistiques qui sont la nourriture, la boisson, le sommeil, la respiration, l'excrétion et le sexe.

- *Les universaux psychologiques*

Ils reflètent la mentalité humaine et les sentiments tels que la peur, l'amour, la haine...

- *Les universaux culturels*

Ils instaurent et démontrent une convergence linguistique dans des domaines comme la technologie, l'éducation, le pouvoir, la religion...

- *Les universaux proprement linguistiques*

Ces derniers concernent tout ce qui est commun à toutes les langues du monde. Elles se définissent par les mêmes caractéristiques qui sont :

- Le caractère *vocal* du langage

Le langage humain se distingue par *son caractère linéaire* (il suit la ligne du temps dans le sens où nous ne

pouvons pas prononcer deux sons en même temps).

- Le caractère *arbitraire* du langage

Le lien existant entre la forme phonique (ce qu'on entend) et le sens du signe linguistique (la chose désignée) est purement arbitraire, ce qui a été démontré par F. de Saussure. L'existence de tant de langues à travers le monde explique le caractère arbitraire du langage.

- Le caractère *discret* du langage

Les unités linguistiques sont en nombre limité et s'opposent les unes aux autres (chaud vs froid, bon vs mauvais, amour vs haine...) dans le système de la langue.

- Le caractère *articulé* du langage

Le langage humain est doublement articulé. Le message peut être décomposé en une première articulation d'unités porteuses de sens qui sont en nombre élevé mais tout de même limité :

Ex : je/ vais/ à/ l'/école

4 unités porteuses de sens

La deuxième articulation se compose d'unités non significatives qui sont en nombre restreint dans chaque langue (20 à 40 unités ou phonèmes dans une langue) :

Ex : école-----[e,k,o,l] 4 unités non porteuses de sens ou phonèmes

La classification des langues

Les chercheurs philologues se sont intéressés à la classification des langues au 19^{ème} siècle afin de trouver la langue-mère (le sanskrit) de toutes les langues.

La philologie est une science qui tendait à prouver le degré de proximité entre une langue et une autre. Petit à petit, on a constaté que les langues formaient des familles. Ainsi les langues ont été regroupées en plusieurs familles telles que *l'indo-européen* et le *chamito-sémitique*.

Famille indo-européenne

Indo-iranien arménien altaïque grec ancien/moderne italique celte germanique balto-slave

L'indo-iranien comprend l'indien (indi, ourdou), le sanskrit, l'iranien (kurde, persan, afghan).

L'arménien comprend l'arménien (Caucase, communauté du Proche-Orient).

Le grec se compose du grec ancien et moderne.

L'italique comprend pour sa part les anciens dialectes italien, le latin classique et vulgaire, les langues romanes (portugais, espagnol, italien, roumain et français).

Le *celte* est composé du breton et de l'irlandais.

Le *germanique* comprend l'allemand, l'anglais, le néerlandais, le flamand, le suédois et le danois.

Le *balto-slave* comprend le russe, le polonais et le bulgare.

L'altaïque comprend le turc, le mongol et le mandchou.

Famille chamito-sémitique

Sémitique Egyptien Couchitique Berbère Tchadien

Le *sémitique* contient l'arabe, l'hébreu, le phénicien (langue morte), le syriaque et l'éthiopien.

L'égyptien se compose de l'égyptien ancien et du copte.

Le *couchitique* est le somalien.

Le *berbère* se compose des différentes variétés berbères comme le kabyle, le chleuh et le targui.

Le *tchadien* comprend un très grand nombre de langues parlées au nord du Nigéria tel que le Haoussa.

La grammaire traditionnelle

- La grammaire antique

La grammaire antique se situe aux environs du 5^{ème} siècle avant Jésus Christ. A cette époque, la linguistique faisait partie de la réflexion générale qui était la philosophie.

Les philosophes grecs se sont posé la question suivante : « est-ce que le langage est régi par la nature ou par la convention ? » en d'autres termes, y a-t-il un lien naturel entre la signification d'un mot et sa forme phonique ou bien le lien qui existe entre les deux parties est-il arbitraire et conventionnel donc le fait de l'homme ? Est-ce que le langage est naturel c'est-à-dire éternel et immuable donc dépassant l'existence de l'homme ou au contraire le langage est-il conventionnel ? Si l'on admet ce postulat, cela engage le résultat de l'expérience de l'homme c'est-à-dire le contrat social entre les membres d'une même communauté, de ce fait il peut être changé. A partir de cette réflexion, sont nés deux courants dont les idées étaient opposées, les *naturalistes* et les *conventionnalistes*

- Les *naturalistes* et les *conventionnalistes*

L'école *naturaliste*, avec pour chef de file Platon, avait trois arguments pour défendre sa thèse :

- L'*étymologie*

Ce mot vient du latin *etymologia* et du grec *etumos* qui signifie « vrai ». Les naturalistes ont trouvé un lien naturel entre la chose désignée et la forme phonique

Ex : craquer, tinter, coucou, cliquetis

- L'*onomatopée*

Terme qui vient du latin *onomatopoeia* et du grec *onomatopoiia* « création de mots [*onoma*] »). L'onomatopée consiste en l'analogie entre le mot et la chose désignée. Certains mots imitent la chose désignée :

Ex : cocorico ! bloum ! pouf ! crac !

Les naturalistes voyaient dans ce fait un noyau central de la langue à partir duquel la langue s'est développée.

- Le *symbolisme phonétique*

En grec, les sons de la langue sont classés en rubriques telles que doux, dur, liquide, masculin, féminin... :

Ex : le son [l] est une liquide

Les *conventionnalistes* s'opposaient aux naturalistes. Selon eux, ces faits étaient fortuits et dus au hasard. La langue est une convention entre les différents membres d'une communauté.

Après les *naturalistes* et les *conventionnalistes*, vont apparaître au 2^{ème} siècle avant Jésus Christ les *anomalistes* et les *analogistes*. La querelle qui opposait *naturalistes* et *conventionnalistes* va continuer entre *anomalistes* et *analogistes*.

- Les *anomalistes* et les *analogistes*

Le conflit entre les deux courants va porter sur la question suivante : « la langue obéit-elle à une régularité systématique (thèse défendue par les analogistes) ou au contraire contredit-elle l'ordre de la nature (thèse portée par les anomalistes) ? »

Les *analogistes* défendaient leur point de vue en mettant en exergue les régularités de la langue et consacraient leurs efforts à établir des schémas et des modèles qui permettaient d'y classer tous les mots de la langue:

Ex : la classe des pluriels : père---pères ; enfant---enfants

la classe du féminin : ami---amie ; court---courte

la classe de l'imparfait : manger---mangeais ; entendre---entendais

Les *anomalistes*, quant à eux, avaient le raisonnement inverse. Tout en reconnaissant l'existence de régularités, ils insistaient sur les irrégularités (les anomalies) de la langue :

Ex : exceptions du pluriel : cheval---cheva**ux** ; festival---festiva**ls**

exceptions du féminin : cheval---**jument** ; beau---**belle**

exceptions de l'imparfait : faire---faisa**is**

Les *anomalistes*, pour lesquels, la langue est un produit de la nature, la synonymie et l'homonymie étaient utilisés pour défendre leur thèse. Si la langue était d'origine humaine, elle ne comprendrait pas ce genre d'anomalies.

La querelle entre ces deux écoles n'a jamais été résolue parce qu'il y avait une confusion d'ordre méthodologique qui consistait en la confusion entre la grammaire descriptive et la grammaire normative. Les analogistes ont voulu modifier les irrégularités de la langue, les faire entrer dans des moules, des modèles sans essayer de comprendre le fonctionnement de la langue.

Au 2^{ème} siècle avant Jésus Christ, va naître un autre courant philosophique, les *Alexandrins*, héritiers des analogistes.

- Les *Alexandrins*

Ils ont réfléchi sur le langage, poussés par deux faits :

- Une préoccupation littéraire, puisqu'on étudiait les auteurs grecs classiques.
- Les différentes conquêtes grecques ont fait que le grec était parlé partout dans l'empire grec. Il en a résulté des différences entre le grec parlé et le grec classique, notamment le grec parlé à Alexandrie. Les *alexandrins* ont eu deux idées :

a / la langue littéraire est plus correcte que la langue parlée.

b/ il faut donc protéger le grec de la « corruption » de tous les jours.

Les reproches qu'on peut leur faire sont les suivants :

a/ ils ont confondu la langue littéraire et la langue orale.

b/ ils ont nié l'évolution des langues.

Cependant les *alexandrins* ont établi de façon définitive la grammaire traditionnelle qui va parvenir jusqu'à nous, grâce à *Denis de Thrace* (170-90 av. J.C) qui est l'auteur de la 1^{ère} *grammaire occidentale* dans laquelle, il décrit les différentes catégories du discours (préposition, verbe, nom, article, conjonction...).

- *La grammaire latine*

Les grammairiens romains ont continué le travail des Grecs (dans le cadre philosophique) et cela d'autant plus facilement que, d'une part, la civilisation grecque a influencé dans son ensemble, la civilisation romaine dès le 2^{ème} siècle avant Jésus Christ et d'autre part, les structures du latin et du grec sont assez proches mis à part quelques exceptions spécifiques aux deux langues.

Les grammairiens latins ont adopté les modèles établis par les Grecs. La grammaire latine comme celle de *Denis de Thrace* comprend trois parties :

a/ la *grammaire* c'est-à-dire l'art de bien parler et de comprendre les poètes ainsi que l'étude des lettres et des syllabes.

b/ l'étude *des parties du discours* et les *variations en genre et en nombre*.

c/ l'étude *du bon et du mauvais style*, c'est-à-dire les fautes à éviter et ce qui est recommandé. Ils nous ont laissé deux grammaires, celle de *Donatius* (IV^{ème} siècle après J.C) et celle de *Phiscien* (V^{ème} siècle après J.C).

Ces deux grammaires sont conçues comme des manuels pédagogiques et d'enseignement. Elles ont fait autorité jusqu'au 17^{ème} siècle.

- **La grammaire médiévale**

La *grammaire médiévale* se situe entre le 5^{ème} et le 15^{ème} siècle après J.C.

A cette époque, le latin était la langue d'érudition mais également la langue de la liturgie et de la diplomatie. La maîtrise de latin était un facteur de réussite et toute promotion sociale, religieuse ou politique dépendait étroitement de la connaissance de cette langue.

Les grammairiens médiévaux ont donc continué à étudier le latin et à affiner la grammaire latine tout en commençant à écrire les grammaires des langues vulgaires (langues autres que latine et grecque). L'un de ces grammairiens, *Alexandre de Villedieu* a publié en 1200 une *grammaire versifiée*.

La *grammaire médiévale* tout comme la grammaire antique est comprise dans la philosophie. L'essentiel de l'apport médiéval réside dans une théorie philosophique de la signification. Cette théorie qui s'est développée vers le 13^{ème} siècle est appelée *grammaire spéculative* (du latin *speculum* qui veut dire « miroir »). Pour ces grammairiens, *la langue est un miroir donc elle n'est que le reflet de la réalité de l'univers*. Tout en reconnaissant les différences existant entre les langues (ce qu'ils appelaient *des accidents* du langage), les grammairiens médiévaux considéraient que le signe linguistique est lié à l'esprit de l'homme donc qu'il est universel et par conséquent que la grammaire est la même dans toutes les langues.

III. La grammaire humaniste

La grammaire humaniste se situe vers le 16^{ème} siècle. A la renaissance, il y avait un double courant ; d'un côté, il y avait celui qui a remis à l'honneur les langues mortes telles que le grec, le latin classique et l'hébreu (l'avènement de l'imprimerie a favorisé la publication des œuvres classiques), d'un autre côté, le second courant s'est intéressé à la mise en valeur des langues vernaculaires (langues locales ou langues du pays). C'est ainsi que la Bible a commencé à être traduite dans les langues vernaculaires.

Les échanges commerciaux et les voyages se développent, voyageurs et missionnaires donnent des descriptions des langues amérindiennes. C'est le temps des dictionnaires polyglottes (en plusieurs langues) et des premières classifications des langues. On s'est mis également à étudier le français pour prouver que c'était une langue véritable en affirmant que sa grammaire était conforme à la grammaire latine (qui était la norme à l'époque). En 1530, apparaît la première grammaire française. En 1539, *le français devient langue officielle de l'administration*. A la fin du Moyen-âge, on étudiait en Europe l'arabe et l'hébreu.

Au 14^{ème} siècle déjà, ces deux langues sont reconnues officiellement, à Paris, comme étant des langues. A la fin du 16^{ème} siècle, on fait des études de plus en plus approfondies de l'hébreu. Et pour la première fois, les savants occidentaux sont en contact avec une langue non européenne. L'étude de l'hébreu devait beaucoup aux Arabes (l'empire arabo-musulman était à son apogée, les linguistes arabes ont étudié l'hébreu pour des raisons religieuses et pour asseoir la langue arabe dans les pays conquis). Le travail des linguistes arabes a servi de modèle aux linguistes occidentaux pour l'apprentissage de l'hébreu. Au 16^{ème} siècle, on a pensé que l'hébreu était la langue-mère ou langue originelle.